

# Études supérieures : comptez 7118 euros par enfant et par an

Selon un sondage CSA Research pour Cofidis, le budget moyen que les familles consacrent aux études supérieures d'un enfant est de 7.118 euros par an et par enfant. Cette somme comprend les frais de scolarité, le loyer et les frais annexes.

Une école de commerce, la voie la plus coûteuse

Tous types d'établissements et toutes régions confondues, les Français paient le logement de leur enfant étudiant(e) 2.107 euros par an en moyenne. Les frais de scolarité s'élèvent à 1.897 euros, et le budget repas/alimentation à 1.182 euros par enfant et par an en moyenne. Les familles qui dépensent le plus sont celles dont l'enfant fait une école de commerce (10.735 euros) ou une école d'ingénieurs (9.733 euros). Pour une année de scolarité à l'université, il faut prévoir 6.473 euros.

Les dépenses sont logiquement plus élevées si l'enfant réalise ses études en dehors du domicile familial (8.461 euros en moyenne par an et par enfant), voire à Paris (9.346 euros en moyenne). À titre de comparaison, une année de scolarité en province coûte 6.564 euros en moyenne.

Études supérieures : 1 parent sur 2 fait des arbitrages financiers

Bonne nouvelle : 8 familles sur 10 anticipent ces dépenses importantes. 47 % d'entre elles commencent à s'en préoccuper plus de 2 ans avant le début des études supérieures, soit dès l'année de seconde. Plus d'un Français sur 2 (55 %) a fait des arbitrages financiers (reporter certains projets ou certains achats) pour permettre à son enfant de faire les études supérieures de son choix.

Les parents ayant des revenus supérieurs à 4.501 euros nets mensuels puisent principalement dans leur épargne personnelle (97 % d'entre eux) alors que les revenus inférieurs à 4.500 euros nets mensuels associent plusieurs modes de financement. En complément de leur épargne (75 %), ils utilisent notamment les revenus issus de l'emploi étudiant de leur enfant (30 %) et le crédit à la consommation (14 %).